

# DRY-TREAT 40SK

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)  
Date de livraison: 11-Février-2010  
XC&369SC

Code d'alerte du risque:HAUT

CHEMWATCH 22-9860  
Version Num:2.0  
CD 2010/4 Page 1 sur 9

## Rubrique 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE CHIMIQUE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

### IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION

DRY-TREAT 40SK

#### FOURNISSEUR

Société: Dry- Treat Ltd

Adresse :

3 North Street

Oatby

Leicester, LE2 5AH

GBR

Téléphone: 0800 0964 760

Téléphone: +61 2 9954 3211

Numéro de téléphone d' appel d' urgence : **Outside**

**USA +1 (813) 248 0585**

Numéro de téléphone d' appel d' urgence : **+61 2**

**9954 3211**

Fax : +61 2 9954 3162

Courriel: chemwatch@chemwatch.net

#### SYNONYMES

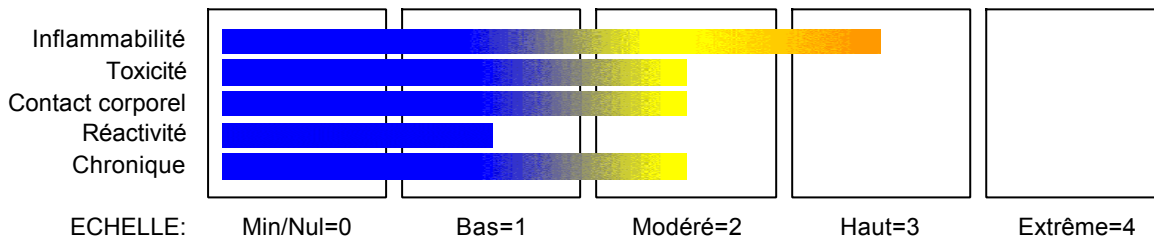
"Water and salt protection", "Sandstone protection"

## Rubrique 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

### NATURE DU DANGER

**CONSIDEREE COMME UNE PRÉPARATION DANGEREUSE SELON LA DIRECTIVE 1999/45/CE.**

### CLASSIFICATION DU RISQUE



### RISQUE

#### DSD/DPD classification (classification according to Directive 67/548/EEC or Directive 1999/45/EC)

Codes Risque

R11

R20

R36/37/38

R52/53

R65

R66

R67

Phrases Risque

■ Facilement inflammable.

■ Nocif par inhalation.

■ Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

■ Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l' environnement aquatique.

■ NOCIF: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

■ L' exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

■ L' inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### CLP classification (classification according to Regulation (EC) No 1272/2008)



Signal Word:DANGER

#### CLP classification

<ul>

<li>Effets respiratoires catégorie 3</li>

continué...

# DRY-TREAT 40SK

Code d'alerte du risque:HAUT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)  
Date de livraison: 11-Février-2010  
XC&369SC

CHEMWATCH 22-9860  
Version Num:2.0  
CD 2010/4 Page 2 sur 9  
Rubrique 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

<li>Irritation oculaire catégorie 2A</li>  
<li>Irritation respiratoire catégorie 3</li>  
<li>Irritation/corrosion cutanée catégorie 2</li>  
<li>Liquide inflammable Catégorie 2</li>  
<li>Risque d'aspiration de Catégorie 1</li>  
<li>TOXICITÉ AIGUË PAR INHALATION Catégorie 4</li>  
</ul>

## Hazard statement(s)

H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence et des vertiges.  
EUH066 Repeated exposure may cause skin dryness or cracking.  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables  
H332 Nocif par inhalation.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Déterminé par Chemwatch en utilisant le critère SGH:

## Supplementary statement(s)

### Precautionary statement(s)

#### Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P241 Utiliser un équipement contre les explosions électriques/par éclair/par ventilation  
P242 Enlever immédiatement les vêtements contaminés.  
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.  
P264 Se laver soigneusement après manipulation.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

#### Réponse

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
P331 NE PAS faire vomir.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

#### Stockage

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais  
P405 Garder sous clef.

## Rubrique 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

NOM	CAS RN	RISQUES INT	%
ketone			<60
alkylalkoxysilane			<60
alkyl silicate			<60
dilaurate- de- dibutylétain	77-58-7	T,N	<1
EC NO: 201-039-8			
Codes Risque : R25, R36/38, R48/25, R50/53, R60(2), R61(2), R68(3)			
<ul><li>Irritation oculaire catégorie 2A</li><li>Irritation/corrosion cutanée catégorie 2</li><li>MUTAGÉNICITÉ POUR LES CELLULES GERMINALES Catégorie 1B</li><li>TOXICITÉ (CHRONIQUE) POUR les poissons</li></ul>			
additives not contributing to the classification			
balance			

continué...

# DRY-TREAT 40SK

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)  
Date de livraison: 11-Février-2010  
XC&369SC

Code d'alerte du risque:HAUT

CHEMWATCH 22-9860  
Version Num:2.0  
CD 2010/4 Page 3 sur 9

## Rubrique 4 - MESURES DE PREMIERS SECOURS

### INGESTION

- Si avalé, NE PAS faire vomir.
  - Si un vomissement apparaît, pencher le patient vers l'avant ou le placer sur le coté droit (position tête-basse si possible) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration.
- Si un vomissement spontané semble imminent ou survient, maintenir la tête du patient vers le bas, plus bas que ses hanches afin d'éviter une aspiration possible du vomit.

### YEUX

- Si ce produit entre en contact avec les yeux :
- Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver avec de l'eau claire.
- S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses.

### PEAU

- Si le produit entre en contact avec la peau:
- Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses.
- Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible).

### INHALATION

- Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais.
- Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer.

### NOTES POUR LES MÉDECINS

- Tout produit aspiré durant un vomissement peut provoquer un dommage aux poumons. En conséquence, les vomissements ne doivent pas être induites mécaniquement or pharmacologiquement.
- Traiter symptomatiquement.

Pour une exposition aiguë ou des expositions répétées à l'acétone:

- Les symptômes d'une exposition à l'acétone sont proches de ceux d'une intoxication à l'éthanol.
- A peu près 20 % est expiré par les poumons et le reste est métabolisé. La demi-vie alvéolaire à l'air est d'environ 4 heures pour une inhalation de 2 heures à des niveaux proches des Standards d'Exposition ; dans le cas d'une overdose, le métabolisme est saturé et l'élimination limitée, prolongeant la demi-vie d'élimination à 25-30 heures.

## Rubrique 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Mousse stable face à l'alcool.
- Poudre chimique sèche.

### LUTTE INCENDIE

- Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque.
- Peut être violemment réactif. Peut exploser.

### RISQUE D'INCENDIE/EXPLOSION

- Les liquides et les fumées sont particulièrement inflammables.
- Le risque de feu est grave lorsqu'il y a chaleur, des flammes et/ou des oxydants.

Les produits de combustion incluent: dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), dioxyde de silicose (SiO<sub>2</sub>), autres produits de pyrolyse typiques de la combustion de produits organiques.

### INCOMPATIBILITE AU FEU

- Éviter un contact avec les agents oxydants i.e. nitrates, acides oxydants, décolorants avec chlore, chlore de piscine etc.

### Moyens de protection individuelle

Appareil respiratoire.

Vêtements de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

## Rubrique 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSIONS ACCIDENTELLES

### ECLABOUSSURES MINEURES

- Éliminez toutes les sources d'incendie.
- Nettoyez tout de suite tous les écoulements.

### ECLABOUSSURES MAJEURES

- Classe des produits chimiques : cétones
- Pour une libération sur le sol : sorbants recommandés listés dans l'ordre de priorité.

continué...

# DRY-TREAT 40SK

Code d'alerte du risque:HAUT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)  
Date de livraison: 11-Février-2010  
XC&369SC

CHEMWATCH 22-9860  
Version Num:2.0  
CD 2010/4 Page 4 sur 9

## Rubrique 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSIONS ACCIDENTELLES

TYPE DE SORBANT	RANG	APPLICATION	COLLECTE	LIMITATIONS
.				
<ul style="list-style-type: none"><li>• Evacuez le personnel.</li><li>• Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque.</li></ul>				

## Rubrique 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

### PROCEDURE POUR LA MANIPULATION

- Les containers, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs explosives.
- NE PAS couper, percer, limer, souder ni effectuer des opérations similaires sur ou à proximité des containers.
- NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.
- Evitez tout contact de la personne, même l'inhalation.
- Mettez des vêtements de protection qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition.

### STOCKAGE

- Containeur en verre.
- Boîte en métal Emballage conforme aux règles du fabricant. Les récipients en plastique peuvent uniquement être utilisés s'ils sont appropriés pour des liquides inflammables.
- Pour les matériaux à faible viscosité (i) : Bidons et jerricanes doivent être du type avec la tête non-amovible. (ii) Dans les cas où une conserve métallique doit être utilisée comme emballage interne, la conserve doit posséder une fermeture à vis.
  - Pour les matériaux avec une viscosité d'au moins 2680 cSt. (23 deg. C).

### INCOMPATIBILITE DE STOCKAGE

- Les cétones dans ce groupe sont réactives avec de nombreux acides et bases libérant de la chaleur et des gaz inflammables (e.g. H2).
  - Les cétones réagissent avec les agents réducteurs tels que les hydrures, les métaux alcalis et les nitrites pour produire du gaz inflammable (H2) et de la chaleur.
- Eviter les acides forts et les bases fortes.  
Eviter une réaction avec des agents oxydants.

### NECESSITE POUR LE STOCKAGE

- Stockez-le dans le récipient d'origine dans une zone adéquate.
- Evitez de fumer, les lampes nues ou les sources d'incendie lors du stockage.

## Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Contrôles de l'exposition

Source	Matériel	VME ppm	VME mg/m <sup>3</sup>	VLE ppm	VLE mg/m <sup>3</sup>	Pic ppm	Pic mg/m <sup>3</sup>	TWA F/CC	Notes
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France	orthosilicate de tétraéthyle (Silicate d'éthyle)	10	85						

### PROTECTION INDIVIDUELLE



### RESPIRATEUR

Filtre de type AX-P de capacité suffisante

### YEUX

- Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.
- Masque chimique.

### MAINS/PIEDS

- Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC.
- Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.  
La durée et l'aptitude des types de gants dépendent de l'usage. Les facteurs suivants sont importants lors du choix de gants : fréquence et durée des

continué...

# DRY-TREAT 40SK

Code d'alerte du risque:HAUT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)  
Date de livraison: 11-Février-2010  
XC&369SC

CHEMWATCH 22-9860  
Version Num:2.0  
CD 2010/4 Page 5 sur 9

## Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

contacts, résistance chimique du matériau qui constitue les gants, épaisseur des gants et dextérité.

### AUTRE

- Protections.
- Tablier en PVC.
- Certains équipements de protection personnelle en plastique (PPE) (Ex. gants, tabliers, couvertures de chaussures) ne sont pas recommandés car ils peuvent créer de l'électricité statique.

### MOYENS TECHNIQUES VISANT À RÉDUIRE L'EXPOSITION À LA SUBSTANCE

- Pour les liquides et gaz inflammables, une ventilation d'échappement locale ou un système de ventilation pour lieu clos peut être nécessaire. L'équipement de ventilation devrait être résistant aux explosions.

## Rubrique 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

État	LIQUIDE	Poids Moléculaire	Pas Applicable
Point/intervalle de fusion (°C)	Pas Disponible	Viscosité	Pas Disponible
Point/intervalle d'ébullition (°C)	Pas Disponible	hydrosolubilité (g/L)	Pas Disponible
Point d' éclair (°C)	- 17 (ketone)	pH (1% solution)	Pas Disponible
Temp de décomposition (°C)	Pas Disponible	pH (comme fourni)	Pas Disponible
Température d' auto-combustion (°C)	Pas Disponible	Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	Densité relative (eau=1)	0.84
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Densité relative de vapeur (air=1)	Pas Disponible
Composé volatil (%vol)	Pas Disponible	Taux d' évaporation	Pas Disponible

## Rubrique 10 - STABILITE CHIMIQUE

### CONDITIONS CONTRIBUANT A L'INSTABILITE POUR

- Présence de matériaux incompatibles.
- Le produit est considéré stable.

Pour les matériaux incompatibles - voir rubrique 7 - Manipulation et stockage

## Rubrique 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE

#### GHS Hazard Phrases

- Peut irriter les voies respiratoires.
- Peut provoquer somnolence et des vertiges.
- Repeated exposure may cause skin dryness or cracking.
- Liquide et vapeurs très inflammables
- Nocif par inhalation.
- Peut être mortel en cas d'ingestion et pénétration dans les voies respiratoires.
- Provoque une irritation cutanée.
- Provoque une sévère irritation des yeux.

### DRY-TREAT 40SK

#### Toxicité et irritation

- Pas disponible. Se référer aux constituants individuels.

continué...

# DRY-TREAT 40SK

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)  
Date de livraison: 11-Février-2010  
XC&369SC

Code d'alerte du risque:HAUT

CHEMWATCH 22-9860  
Version Num:2.0  
CD 2010/4 Page 6 sur 9

## Rubrique 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

### Ecotoxicité

Composant	Persistence	Persistence: Air	Bioaccumulation	Mobilité
dilaurate- de- dibutylétain	HAUT		FAIBLE	FAIBLE

## Rubrique 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

■ Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires.  
Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve.

NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.

Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.

• Recycler autant que possible.

• Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou consulter l'Autorité locale ou régionale de gestion des déchets pour une élimination si aucun traitement adapté ou aucune facilité d'élimination n'a pu être identifié.

■ Selon le Catalogue européen des codes des déchets, les Codes des déchets ne sont pas spécifiques aux produits mais spécifiques à l'utilisation. Les Codes des déchets devront être attribués par l'utilisateur en fonction de l'application dans lequel le produit est utilisé.

## Rubrique 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



Étiquettes nécessaires: LIQUIDE INFLAMMABLE

### Transport par terre ADR/RID:

Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux-route et train):	3	Identification du risque (Kemler):	33
Numéro ONU:	1993	Groupe d'Emballage:	II
Code de classification:	F1	Étiquette de danger:	3
Dispositions particulières	274; 601; 640C		
Nom d'expédition: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (pression de vapeur à 50 °C supérieure à 110 kPa)			

### Transport aérien IATA:

Classe ICAO/IATA:	3	Sous-risque ICAO/IATA :	Aucun
No ID ONU:	1993	Groupe d'Emballage:	II
Dispositions particulières	A3		
Cargo uniquement			
Instructions d'emballage:	307	Quantité maximum / Paquet:	60 L
Passager et Cargo		Passager et Cargo	
Instructions d'emballage:	305	Quantité maximum / Paquet:	5 L
Passager et Cargo en quantité limitée		Passager et Cargo en quantité limitée	
Instructions d'emballage:	Y305	Quantité maximum / Paquet:	1 L

Nom d'expédition: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. \*(CONTIENT ACETONE)

### Transport Maritime IMDG:

Classe IMDG:	3	IMDG Sous-risque:	Aucun
Numéro ONU:	1993	Groupe d'Emballage:	II
N° EMS:	F-E , S-E	Dispositions particulières	274
Quantités limitées	1 L		
Nom d'expédition: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.			

### ADNR:

Classe ADNR:	3	Numéro ONU:	1993
Étiquette de danger:	3	Groupe d'Emballage:	II
Quantités Limitées:	LQ4	Dispositions particulières	274; 601; 640C
Nom d'expédition: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (pression de vapeur à 50 °C supérieure à 110 kPa)			

continué...

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)  
Date de livraison: 11-Février-2010  
XC&369SC

CHEMWATCH 22-9860  
Version Num:2.0  
CD 2010/4 Page 7 sur 9

## Rubrique 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES



### RISQUE

Codes Risque  
R11  
R20  
R36/37/38  
R52/53

R65  
R66  
R67

#### Phrases Risque

- Facilement inflammable.
- Nocif par inhalation.
- Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
- Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l' environnement aquatique.
- NOCIF: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- L' exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- L' inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### SURETE

Codes Sécurité  
S16  
S23  
S25  
S36  
S51  
S09  
S29  
S401

S07  
S13  
S26  
  
S46  
  
S60

#### Phrases Sécurité

- Conserver à l' écart de toute flamme ou source d' étincelles. Ne pas fumer.
- Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.
- Éviter le contact avec les yeux.
- Porter un vêtement de protection approprié.
- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- Ne pas jeter les résidus à l' égout.
- Pour nettoyer les sols et les objets contaminés par ce produit, utilisez de l' eau et du détergent.
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver à l' écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l' eau et consulter un spécialiste.
- En cas d' ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l' emballage ou l' étiquette.
- Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

### ANNEXE II: Indications de danger

F Facilement inflammable  
Xn Nocif

### Annex VI



H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence et des vertiges.
EUH066	Repeated exposure may cause skin dryness or cracking.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H332	Nocif par inhalation.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Déterminé par Chemwatch en utilisant le critère SGH:

### Supplementary statement(s)

### Precautionary statement(s)

#### Prévention

P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser un équipement contre les explosions électriques/par éclair/par ventilation
P242	Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

# DRY-TREAT 40SK

Code d'alerte du risque:HAUT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)  
Date de livraison: 11-Février-2010  
XC&369SC

CHEMWATCH 22-9860  
Version Num:2.0  
CD 2010/4 Page 8 sur 9

Rubrique 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.  
P264 Se laver soigneusement après manipulation.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

## Réponse

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
P331 NE PAS faire vomir.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

## Stockage

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais  
P405 Garder sous clef.

## REGLEMENTATIONS

### Regulations pour ingrédients

#### dibutyltin dilaurate (CAS: 77-58-7) est trouvé dans les listes obligatoires suivantes;

"European Chemicals Agency (ECHA) List of substances identified for registration in 2010","European Customs Inventory of Chemical Substances - ECICS (French)","International Council of Chemical Associations (ICCA) - High Production Volume List","Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes (EINECS)","OECD Representative List of High Production Volume (HPV) Chemicals"

#### Aucune donnée pour Dry-Treat 40SK (CW: 22-9860)

Cette fiche de données de sécurité satisfait aux exigences, pour autant qu'elles soient applicables, de la réglementation européenne suivante et de ses adaptations: 67/548/CEE, 1999/45/CE, 76/769/CEE, 98/24/CE, 92/85/CEE, 91/689/CEE, 1999/13/CE, ainsi qu'aux exigences de la réglementation française suivante:

- Code de la sécurité sociale, Livre 4, Accidents du travail et maladies professionnelles
- Travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11 juillet 1977, J.O. du 24 juillet 1977).
- Circulaire n°10 du 29 avril 1980 relative à l'application de l'arrêté du 11 juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale. (Non parue au Journal officiel)
- Arrêté du 6 décembre 1996 portant application de l'article 16 du décret n° 96-98 du 7 février 1996 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'ariante fixant le modèle de l'attestation d'exposition à remplir par l'employeur et le médecin du travail
- Dispositions particulières aux femmes et aux jeunes travailleurs (Code du Travail, article L234-3)

## Rubrique 16 - AUTRES INFORMATIONS

### PREUVES LIMITEES

#Regulations pour ingrédients

#dibutyltin dilaurate (CAS: 77- 58- 7) est trouvé dans les listes obligatoires suivantes;

" European Chemicals Agency (ECHA) List of substances identified for registration in 2010", " European Customs Inventory of Chemical Substances - ECICS (French)", " International Council of Chemical Associations (ICCA) - High Production Volume List", " Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes (EINECS)", " OECD Representative List of High Production Volume (HPV) Chemicals"

#Aucune donnée pour Dry- Treat 40SK (CW: 22- 9860)

### RISQUE

#### Explication des Codes de Risques utilisés dans cette FDS

Codes Risque	Phrases Risque
R11	■ Facilement inflammable.
R20	■ Nocif par inhalation.
R25	■ Toxique en cas d' ingestion.
R36/37/38	■ Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R36/38	■ Irritant pour les yeux et la peau.

continué...

# DRY-TREAT 40SK

Code d'alerte du risque:HAUT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 11-Février-2010

XC&369SC

CHEMWATCH 22-9860

Version Num:2.0

CD 2010/4 Page 9 sur 9

Rubrique 16 - AUTRES INFORMATIONS

R48/25	■ Toxique : danger de dommage important sur la santé par une exposition prolongée si avalé.
R50/53	■ Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l' environnement aquatique.
R52/53	■ Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l' environnement aquatique.
R60(2)	■ Peut altérer la fertilité.
R61(2)	■ Risque pendant la grossesse d' effets néfastes pour l' enfant.
R65	■ NOCIF: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	■ L' exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	■ L' inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R68(3)	■ Possibilité d' effets irréversibles.

## ANNEXE II: Indications de danger

N Dangereux pour l'environnement

T Toxique

■ La classification de la préparation et de ses composants individuels a été fondée sur des sources officielles et d'autorité, aussi bien que sur des études indépendantes du Comité de classification de Chemwatch en utilisant les références disponibles dans la littérature.

■ La fiche technique santé-sécurité ((M)SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres.

■ Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 16 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration.

*Ce document est soumis au droit d' auteur. Sauf en cas d' utilisation pour un usage privé, de recherche, de critique, comme autorisé par la loi relative au droit d' auteur, aucune partie ne peut être reproduite par aucun moyen sans la permission écrite de ChemWatch. Tél (+61 3) 9572 4700.*

Date de livraison: 11-Février-2010

Imprimer la date: 6-Janvier-2011